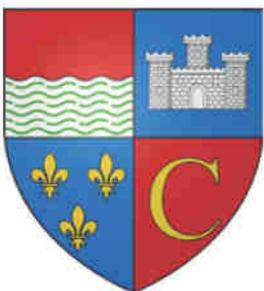


CADOURS



ACTUALITÉS

- Le mot des associations
- Les rideaux de la Halle
- Le Budget Primitif 2025

DOSSIERS

- Le recensement citoyen à 16 ans
- Les autorisations d'urbanisme
- Les chantiers en cours ou à venir
- Un peu d'Histoire

ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



Dans un monde marqué par des conflits, des troubles et des violences qui engendrent certaines interrogations, la commune et sa vie locale restent plus que jamais un point de repère stable, accueillant et bienveillant.

L'instabilité politique et financière que notre pays connaît depuis quelque temps a des répercussions sur notre vie quotidienne mais également sur notre collectivité qui nous emmènent sans cesse à nous interroger et nous pousse à réfléchir sur les solutions possibles et à adapter nos actions.

Ce mandat a débuté par une pandémie mondiale et ces derniers mois sont, pour l'instant, marqués par de l'instabilité et des incertitudes nationales et internationales.

Malgré le contexte économique où les collectivités locales doivent abonder au redressement des finances publiques, même si elles ne sont pas la cause du déficit, notre gestion quotidienne et le suivi permanent d'une prospective financière nous permettent et permettront encore de conduire des projets et d'affronter l'avenir et les restrictions sereinement.

Réfléchir à l'avenir, construire le territoire de demain, pour le bien de tous, tant en matière d'aménagement public, de conservation du patrimoine, de services à la population, que d'urbanisme et de développement durable, est une source de motivation précieuse pour les élus que nous sommes et un engagement de chaque instant.

Je suis profondément convaincu que notre commune a un avenir prometteur. Ensemble, continuons à travailler pour améliorer notre cadre de vie, renforcer notre communauté et bâtir un avenir bienveillant pour tous.

Je souhaite exprimer toute ma gratitude aux agents territoriaux qui œuvrent sans relâche dans l'ombre, mais qui contribuent pleinement, aux côtés des élus, à la réalisation de projets et au bon fonctionnement quotidien d'un service public de proximité au service de nous, toutes et tous. Que ce soit à la mairie, au syndicat scolaire, à la maison départementale de proximité, à la maison des solidarités ou dans les administrations locales, les équipes sont à votre disposition pour vous accompagner et vous soutenir dans vos démarches quotidiennes qu'elles soient administratives, sociales ou économiques.

Je profite de remercier tous les bénévoles et les associations qui contribuent chaque jour à la vie de notre commune. Leur engagement et leur dévouement sont essentiels pour faire de notre commune un lieu de vie agréable, dynamique et maintenir le lien social.

Je vous souhaite une belle période estivale, en vous invitant à participer à toutes les animations et festivités proposées, propices aux rencontres et à des plaisirs partagés.

Votre Maire,

Didier LAFFONT.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ORGANISATION DU PÔLE TECHNIQUE

Fin avril 2025, Monsieur Adrien OIRY, du Service Espaces Verts, a cessé ses fonctions à la mairie de Cadours, suite à une mutation dans une autre collectivité.

Offre d'apprentissage Agent d'Entretien des Espaces Verts:

La Mairie de Cadours est à la recherche d'un apprenti à former dans le domaine de l'aménagement paysager à partir de septembre 2025.

Au sein d'une équipe expérimentée et très à l'écoute, l'apprenti progressera sur plusieurs missions:

- entretien des espaces verts et des massifs floraux (élagage, tonte, arrosage, binage, plantations diverses, ...)
- entretien de la voirie et des espaces publics.

Si vous êtes dans une école d'horticulture, du paysage, de l'environnement ou d'agriculture, que vous avez un état d'esprit rigoureux et que vous êtes motivé, n'attendez pas et postulez !

Envoyer votre CV et votre lettre de motivation à: cadours.accueil@mairie-cadours.fr



RECENSEMENT CITOYEN À 16 ANS

À 16 ans, pensez au recensement citoyen !

Le recensement citoyen est obligatoire.

Il permet :

- d'obtenir une attestation de recensement ;
- d'être convoqué à la Journée défense et citoyenneté (JDC) ;
- et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement est indispensable pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans :

- à un examen (brevet d'études professionnelles, baccalauréat);
- au permis de conduire;
- ou à un concours administratif, en France.



Le recensement citoyen doit être réalisé dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. Il peut se faire à la mairie du lieu de domicile ou sur internet.

Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ;
- Livret de famille à jour ;
- Justificatif de domicile (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement).

À noter:

- Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire votre recensement à votre place et en votre absence.
- Jusqu'à vos 25 ans, vous devez déclarer tout changement de situation (déménagement, mariage, enfant, situation professionnelle...) à votre centre du service national et de la jeunesse (CSNJ), par mail, par internet ou par courrier.

Site officiel à consulter: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870>

IDENTITÉ NUMÉRIQUE – FRANCE IDENTITÉ

La certification de l'identité numérique est un nouveau service proposé par la Mairie de Cadours pour faire certifier votre identité numérique via l'application "France Identité".

Ce service est facultatif, gratuit, activable et révoquant en ligne à tout moment.

2 possibilités :

1. Être en possession de la nouvelle carte nationale d'identité au format carte bancaire, d'un smartphone et être majeur. Générer un QR Code via l'application France Connect et vous rendre en mairie. La Mairie de Cadours vous accueille sans rendez-vous le lundi de 9h à 12h, le mardi de 16h à 18h et le mercredi de 13h30 à 17h pour effectuer cette démarche.



2. Depuis le 31 mars 2025, vous pouvez renouveler gratuitement votre carte d'identité pour bénéficier de l'identité numérique

Conditions pour effectuer cette démarche :

- Être âgé de 18 ans et plus,
- Ne pas être déjà détenteur d'une carte d'identité au format carte bancaire,
- Réaliser impérativement une pré-demande depuis votre compte ANTS en renseignant le motif « Renouvellement pour identité numérique »
- Pouvoir restituer son ancienne carte d'identité lors de la remise de la nouvelle.



Une fois votre nouvelle carte d'identité disponible en mairie, vous recevez un SMS pour démarrer le parcours d'activation de votre identité numérique. Ceci génère un QR Code que vous devrez présenter à l'agent de mairie lors du retrait de votre titre.

Dans les 2 cas, 48h après votre passage en mairie, vous serez notifié par e-mail et dans votre application du résultat de votre demande de certification.

Plus d'informations sur notre site internet :

<https://www.mairie-cadours.fr/fr/vie-quotidienne-1/carte-d-identite-passeport.html>



TITRES SÉCURISÉS

Afin d'adapter le service à la demande fluctuante, les horaires du service Titres Sécurisés ont évolué. A compter du lundi 3 mars 2025, ce service est ouvert sur rendez-vous le lundi de 9h00 à 12h00 (dernier rendez-vous 11h40), le mardi de 16h00 à 18h00 (dernier rendez-vous 17h40) et le mercredi de 13h30 à 17h00 (dernier rendez-vous 16h40).

Les remises sont effectuées sans rendez-vous le lundi de 9h00 à 12h00, le mardi de 16h00 à 18h00 et le mercredi de 13h30 à 17h00.

CONCILIATION DE JUSTICE



Le conciliateur de justice joue un rôle essentiel dans la résolution amiable des conflits au sein de la société. Il est un auxiliaire de justice assermenté, bénévole et indépendant. Son action est gratuite.

Il intervient pour faciliter le dialogue entre les parties en litige, afin de trouver une solution mutuellement acceptable sans recourir à une procédure judiciaire.

Son rôle consiste à écouter, informer et proposer des solutions équitables, tout en respectant la confidentialité des échanges. Le conciliateur de justice contribue ainsi à désengorger les tribunaux et à favoriser une justice de proximité, plus accessible et apaisée pour tous.

Son action est précieuse pour maintenir le lien social et prévenir l'escalade des tensions.

Pour toute rencontre, vous devez prendre rendez-vous auprès de la mairie par téléphone au 05 61 85 60 01 ou par mail : cadours.accueil@mairie-cadours.fr

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS ET PROJETS À VENIR

- RHI mise en sécurité Maison du Passage du Chat

Comme mentionné dans le Bulletin Municipal n°57 (juillet 2024), la maison située au passage du Chat fait toujours l'objet d'un arrêté de mise en sécurité (anciennement appelé « péril »).

Les investigations techniques nécessaires prennent plus de temps que prévu, ce qui a retardé le démarrage des premiers travaux de mise en sécurité, bien qu'une enveloppe de 50 000 € ait été inscrite au budget 2024 à cet effet.

La commune envisage désormais de recourir au dispositif de renouvellement urbain RHI-THIRORI (Résorption de l'Habitat Insalubre irrémédiable ou dangereux – Traitement de l'Habitat Insalubre Remédiable ou dangereux et des Opérations de Restauration Immobilière), qui permet, grâce à des subventions publiques importantes, de réhabiliter des bâtiments très dégradés.

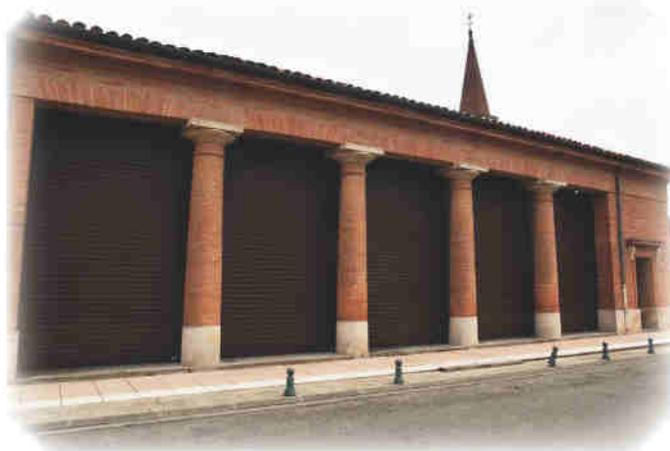
Dans ce cadre, le montant inscrit au budget primitif a été revu à la hausse et porté à 100 000 € TTC.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution du projet dans les prochains bulletins.



- Rideaux Halle aux marchands

Les travaux sur la Halle aux Marchands ont été entrepris sur ce premier semestre pour remplacer les anciens rideaux qui dataient de 1926. Ces travaux marquent l'achèvement de longues années de discussion avec les Bâtiments de France pour garantir une rénovation en accord avec la préservation de ce monument historique. Les nouveaux rideaux fraîchement posés permettent de couper la Halle et ses invités des aléas météorologiques pendant les nombreuses manifestations qu'elle abrite au cours de l'année. Le coût des travaux s'est élevé à 99 880€ HT dont une partie est couverte par des subventions.



- Rénovation énergétique sur bâtiment communal

Dans le cadre de la politique de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique, la commune va engager des travaux de rénovation énergétique sur un bâtiment situé au 2 rue Bellevue. Ces travaux visant à améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment vont démarrer cette année avec la réfection de la toiture et la modernisation du système de chauffage pour un montant total de 38 075 € HT.

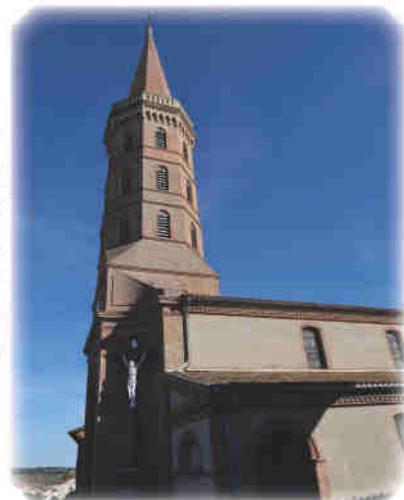


- Toiture vestiaires Foot

Comme évoqué précédemment, il apparaît nécessaire d'effectuer des travaux de rénovation de la toiture des vestiaires du stade municipal. Ces travaux, en attente des accords des partenaires financiers, sont toujours prévus en 2025. Le coût total est estimé à 62 357 € TTC.

- Eglise

En 2024, le Conseil Municipal a décidé d'engager des travaux de restauration sur l'église Notre-Dame-de-Vie, soucieux de préserver ce patrimoine emblématique. Avec l'accompagnement du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Haute-Garonne, la commune a élaboré un dossier de consultation afin de sélectionner un architecte du patrimoine. Celui-ci aura pour mission de réaliser un diagnostic préalable, étape essentielle avant de définir précisément les travaux à entreprendre. La consultation a été lancée fin mai. À ce jour, la réfection de la toiture et des façades est déjà envisagée.



LE BUDGET PRIMITIF 2025

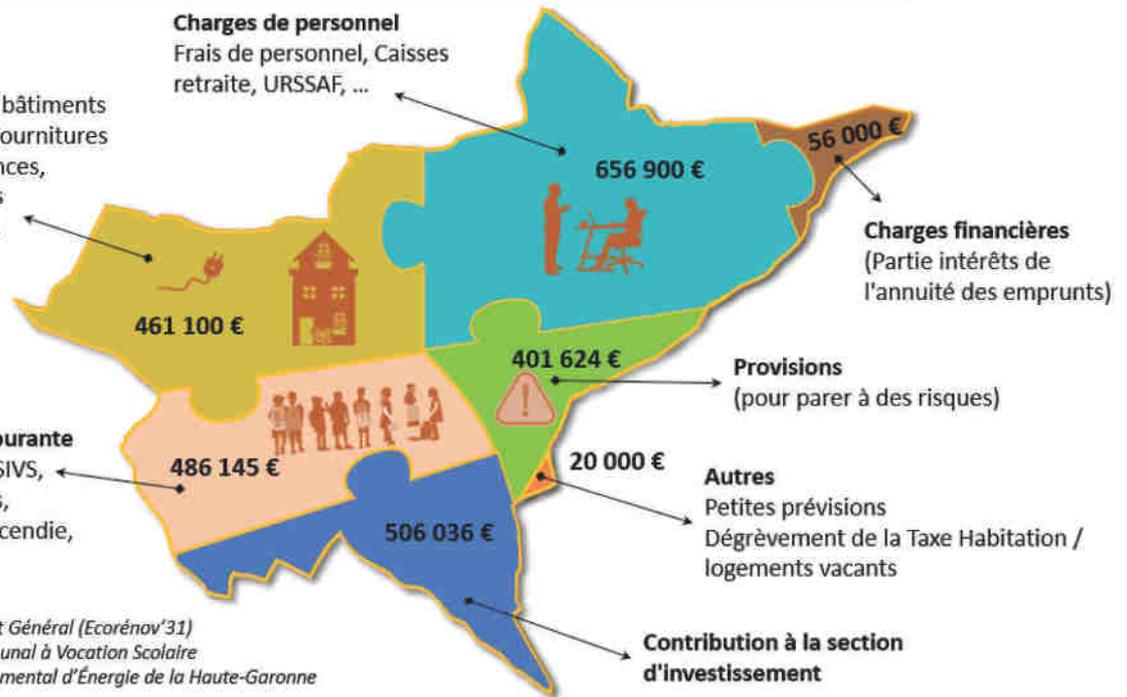
DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 2 587 806 €

Charges à caractère général

Energie-électricité, Entretien bâtiments publics & autres bâtiments, Fournitures de petit équipement, Assurances, Maintenance, Autres services extérieurs, Taxes foncières, ...

Charges de personnel

Frais de personnel, Caisses retraite, URSSAF, ...



Charges financières

(Partie intérêts de l'annuité des emprunts)

Provisions

(pour parer à des risques)

Autres

Petites prévisions
Dégrèvement de la Taxe Habitation / logements vacants

Contribution à la section d'investissement

« PIG » = Programme d'Intérêt Général (EcorénoV'31)

« SIVS » = Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

« SDEHG » = Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne

RECETTES de FONCTIONNEMENT : 2 587 806 €

1 189 013 €

Excédent fonctionnement restant de 2024

840 193 €

Impôts et taxes

(Impôts locaux, Attribution de compensation issue de la fusion des Communautés de Communes)

245 500 €

Dotations et Participations venant principalement de l'Etat

197 600 €

Produits de service, domaine

- Remboursements
- par le SIVS pour rémunérations de personnel,
- par la Communauté de Communes pour mise à disposition locaux Médiathèque,
- ...

104 000 €

Revenus des locations des bâtiments communaux

11 000 €

Operations d'Ordre de transfert entre sections

500 €

Produits spécifiques

DEPENSES d' INVESTISSEMENT : 911 339 €

331 022 €



Opérations d'Équipement

Rénovation toiture vestiaires foot, Résorption d'Habitat Insalubre, Performance énergétique Logement, Eglise, Rénovation rideaux Halle aux Marchands (complément), Aménagement pédestre, Jeux jardin public, Cimetière, Matériel technique, ...

55 185 €



Achat de matériel + Frais d'études

Panneaux Passages piétons Ecoles, Sécurisation accès bâtiments, Aménagement points collecte déchets ménagers, Stationnement PMR, Décoration village, Matériels informatiques, Restauration Plan Cadastraux, Equipements divers, ...

10 970 €



Complément Voirie

Participation au Pool routier 2025 à payer à la Communauté de Communes

176 798 €



Reliquat de paiement sur les opérations de 2024 + Report investissement

Rénovation rideaux Halle aux Marchands, Finalisation Espace de bureaux partagés, Mobilier urbain signalisation, Etude Faisabilité Aménagement place du Marché à l'Ail, Caisson coffre pour camion Services Techniques, ...

11 000 €

Opérations d'ordre de transfert entre section

53 000 €



Taxe d'aménagement

Remboursement de la taxe suite à l'annulation d'un projet de lotir par un privé

2 900 €



Titres de participation

50 000€

Opérations pour le compte de tiers + Frais cautionnement

Avance travaux d'urgence + cautionnement sur maison en péril

207 000 €



Remboursement d'emprunts

Partie capital de l'annuité des emprunts

13 464 €

Opérations patrimoniales (frais d'études)

RECETTES d' INVESTISSEMENT : 911 339 €

Autofinancement des investissements :

495 036 €

Subventions
333 839 €
(incluant reliquat de recettes 2024)

Emprunt
0 €

Virement de la section de fonctionnement
(et opérations d'ordre entre sections)
506 036 €

Affectation nécessaire provenant de l'excédent de fonctionnement 2024
0 €

Report investissement
0 €

Opérations pour compte de tiers
(Remboursement avance travaux d'urgence sur maison en péril)
40 000 €

Opérations patrimoniales
(frais d'études)
13 464 €

Fond de Compensation pour la TVA, Taxe d'aménagement
18 000 €



PLAN LOCAL D'URBANISME

Pour mémoire, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été lancée en 2021. La commune a été accompagnée dans cette démarche par le bureau d'étude URBACTIS et l'Agence Technique Départementale (HGI-ATD31). Un PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), élément incontournable du PLU, a été mis en place, prenant en compte plusieurs ateliers de réflexions sur diverses thématiques.

Cette révision générale du PLU ne sera pas poursuivie. En effet, des réflexions sur un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ont débuté, en ce début d'année, au sein de la Communauté de communes des Hauts Tolosans, accompagnée par Haute-Garonne Ingénierie qui intervient en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage.

Il a donc été convenu, entre notre commune et le Bureau d'Etudes URBACTIS, de remplacer la révision générale par une révision simplifiée. Cette dernière intégrera notamment, la création d'un STECAL (Sous-secteur de zone naturelle (N) ou agricole (A) où sont autorisées les constructions) en vue de la création, au centre équestre, d'un manège à chevaux ainsi que des aménagements annexes permettant d'accueillir du public, dont des personnes pouvant être atteintes d'un handicap.

Les études faites à ce jour dans le cadre du PLU ne sont pas perdues et serviront à l'élaboration du dossier PLUi.

Les avantages d'un projet global intercommunal, donc d'un PLUi, sont multiples:

- Etablir une vision prospective du territoire intercommunal en prenant en compte l'environnement régional;
- Avoir une approche globale et cohérente de l'aménagement et du développement en matière d'habitat, d'économie, de déplacements, d'environnement, de continuités écologiques et de besoins en équipements publics au service de la qualité de vie locale;
- Mettre en œuvre un projet de territoire à travers une réflexion collective;
- Pouvoir construire les équipements nécessaires à l'intercommunalité;
- Assurer la cohérence du projet local avec les politiques et schémas supra-territoriaux (loi Climat et résilience, SRADDET, SCoT) (*);
- Mettre en place un document d'urbanisme qui couvre l'ensemble du territoire pour un coût minoré (rapporté à l'habitant ou à la Commune).

Il est à noter que, par défaut, les compétences de délivrance des autorisations d'Urbanisme et celles concernant la Taxe d'Aménagement (y compris la majorée) resteraient communales.

En termes de planning, si la décision de transfert de compétence est actée par les conseils municipaux, l'élaboration du PLUi (qui se substituerait donc aux PLUs communaux) durera environ 4 à 5 ans.



(*) "SRADDET" = Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

"SCoT" = Schéma de Cohérence Territoriale

PLAN D'ALIGNEMENT ET PLANS CADASTRAUX

Le véritable plan d'alignement général de Cadours a été dressé de 1852 à 1858 par M. Laporte, géomètre, sous la direction du maire, M. Roucolles, conformément aux lois et circulaires en vigueur à ce moment-là.

Les détails de ce plan sont tracés dans le Tome VI du registre des délibérations du Conseil municipal de l'année 1858. Avant son établissement, les élus qui s'étaient succédé à la mairie avaient fait procéder à diverses ébauches de plan d'alignement plus ou moins détaillées. Le premier alignement de la rue de la Mairie remonte à 1786.

En 1858, Cadours est en plein essor et afin de donner une base officielle aux nombreuses demandes formulées par les habitants désirant bâtir en ville, il s'avéra nécessaire d'établir un plan plus récent et plus complet que le précédent, en tenant compte de l'existant. Cela permit à la municipalité de prévoir dans son tracé l'ouverture de nouvelles rues, notamment, les rues de la Poste et d'Essling et par la suite, les rues Dastarat, d'Eylau, Pierre Bégué, Pasteur ainsi qu'une partie de la rue Malakoff.

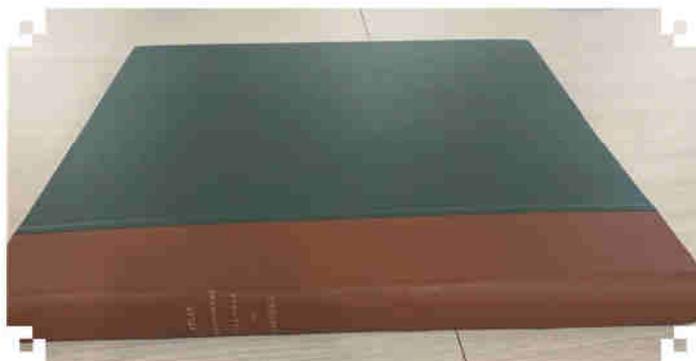
Comme évoqué dans le bulletin municipal n°56 de janvier 2024, ce plan d'alignement a fait l'objet d'une restauration par la Reliure du Limousin. Le coût (3 284,40 € TTC) a été financé en partie grâce à une subvention accordée par le Conseil Départemental.

Il est également prévu, courant 2025, la remise en état de quatorze planches cadastrales parcellaires anciennes, ceci afin de préserver leur intégrité et d'assurer leur lisibilité pour les générations futures.

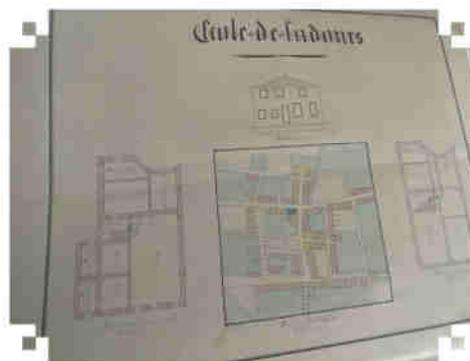
Sources : Notices sur Cadours et sa région - Bernard Ufferte - Edition 1935



Avant restauration



Après restauration



DÉTERMINATION DES NOMS DES ÉCOLES DE CADOURS

Le conseil municipal de Cadours souhaite donner un nom aux deux pôles éducatifs (maternelle et élémentaire) implantés sur la commune.

Dans ce cadre, une consultation va être lancée. Elle sera ouverte aux enfants de ces écoles, à leurs enseignant(e)s, aux habitant(e)s régulièrement inscrit(e)s sur les listes électorales de la commune de Cadours, aux élu(e)s du conseil d'administration du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS) du Pays de Cadours, aux agents territoriaux du SIVS et de la Mairie de Cadours.

Une communication spécifique sera faite ultérieurement.

Un nom pour l'école ?



DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

Les règles d'urbanisme définissent les conditions d'utilisation des sols et encadrent les projets de construction sur le territoire communal. Elles visent à assurer un développement équilibré, sécurisé et respectueux de l'environnement.

Avant d'entreprendre tout projet (construction, extension, modification de façade, clôture, etc.), il est essentiel de vérifier si une autorisation d'urbanisme est nécessaire.

Pour vous accompagner dans vos démarches et vous aider à respecter au mieux la réglementation en vigueur, le service urbanisme de la Mairie est à votre disposition.



URBANISME

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER ?

13 ANNEXES, (ABRIS DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE...)

- ≤ 5 m² : aucune formalité
- ≤ 20 m² : déclaration préalable
- > 20 m² : permis de construire

12 CRÉATION D'UNE VÉRANDA OU TERRASSE COUVERTE

Si le terrain est situé en zone U du PLU :

- ≤ 40 m² : déclaration préalable**
- > 40 m² : permis de construire**

Sinon

- ≤ 20 m² : déclaration préalable
- > 20 m² : permis de construire

11 TERRASSE NON COUVERTE

- Sans surélévation : aucune formalité*
- Surélevée ≤ 5 m² : aucune formalité*
- Surélevée ≤ 40 m² : déclaration préalable
- Surélevée > 40 m² : permis de construire

10 COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE

- Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé/inscrit

1 POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES / POMPE À CHALEUR

- Déclaration préalable

2 TOITURE

- Déclaration préalable

3 FENÊTRE OU PORTE-FENÊTRE

- Création ou changement : déclaration préalable

4 CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT, LUCARNE

- Déclaration préalable (sans création de surface plancher)

5 EXTENSION AMÉNAGEMENT DE COMBLES AVEC CRÉATION DE SURFACE PLANCHER

Si le terrain est situé en zone U du PLU :

- ≤ 40 m² : déclaration préalable**
- > 40 m² : permis de construire**

Sinon

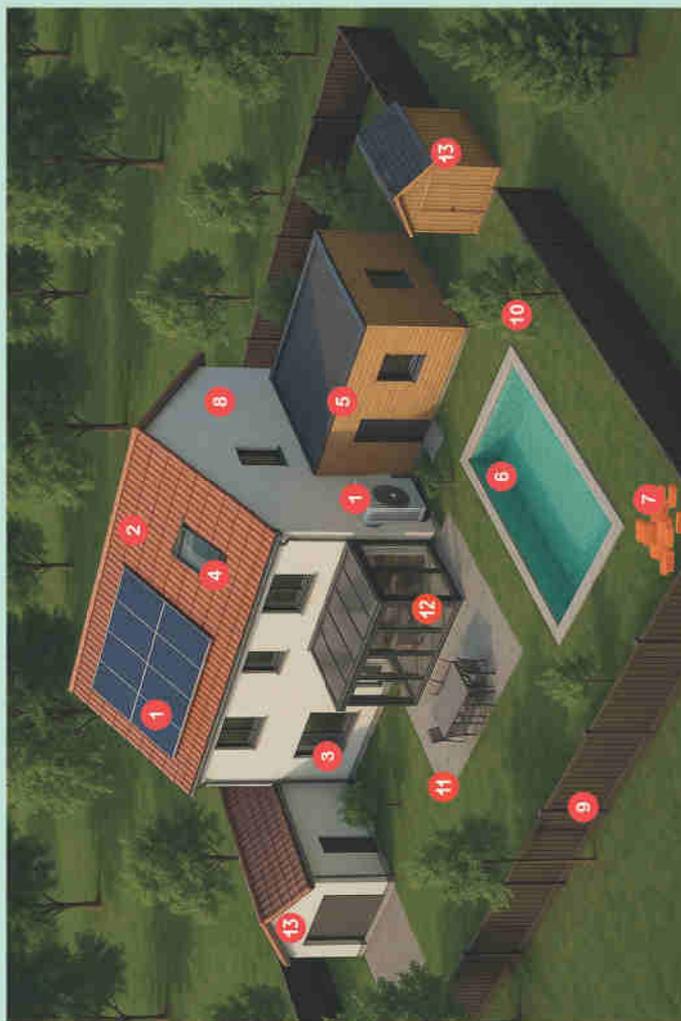
- ≤ 20 m² : déclaration préalable
- > 40 m² : permis de construire

6 CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Non-couverte/Couverte < 1.80m :

- Bassin ≤ 10 m² : aucune formalité*
- Bassin ≤ 100 m² : déclaration préalable
- Bassin > 100 m² : permis de construire

Couverte < 1.80m : permis de construire



9 PORTAIL ET CLOTURE

- Déclaration préalable

8 RAVALEMENT DE FAÇADE

- Déclaration préalable

7 DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

- Permis de démolir

*Sauf si périmètre de monuments historiques**, sinon déclaration préalable
** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

AIDES COMPLÉMENTAIRES AU PIG ECORÉNOV'31

Dans le cadre du Programme Petites Villes de Demain et notamment dans sa convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), la commune de Cadours s'est donné pour objectif d'encourager la rénovation de l'habitat privé de son centre-bourg en apportant des aides complémentaires dans le cadre de la nouvelle contractualisation du Pacte Territorial – France Rénov' portée par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Un article détaillant ces aides est paru dans le Bulletin Municipal n°57 (de juillet 2024).

La commune reconduit ainsi le dispositif en 2025 avec une aide complémentaire au Programme d'Intérêt Général EcorénoV'31 du Département pour les propriétaires dans leur projet de rénovation de logement (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie ou remise aux normes de sécurité/salubrité). Ces aides complémentaires seront attribuées, sous conditions de revenus, par ordre d'arrivée des dossiers complets, jusqu'à épuisement des crédits alloués au dispositif.

DÉMANTÈLEMENT DU CUIVRE



Le réseau cuivre a été massivement déployé dans les années 1970 pour nos téléphones fixes. Il permettait alors l'accès au seul réseau téléphonique commuté (RTC). Depuis les années 2000, il est également utilisé pour l'accès à internet haut débit (via les technologies ADSL, mais aussi SDSL et VDSL). La prise en forme de « T » inversé (voir photo ci-dessus) que vous avez peut-être chez vous est la terminaison de ce réseau cuivre.

Pourquoi fermer le réseau cuivre

Sensible aux aléas météorologiques et à l'humidité et victime du vieillissement des équipements actifs (obsolescence de certains équipements), le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débits et de qualité de service et ne répond plus aux besoins des Français. C'est pourquoi l'opérateur historique Orange, propriétaire du réseau cuivre, a annoncé fin 2019, sa volonté de le fermer progressivement.

Un nouveau réseau de référence - la fibre optique - est en cours de déploiement sur tout le territoire. Depuis 2024, près de 90% des locaux peuvent bénéficier d'un accès fibre. Par ailleurs, la fibre optique offre des débits supérieurs à 100 Mbits/s et permet ainsi de meilleurs services que le cuivre. Le télétravail, les visioconférences, la e-éducation, la santé en ligne et bien d'autres usages ont décuplé les besoins en débits.



Enfin, la fibre optique est moins gourmande en énergie : un abonné à la fibre consomme 4 fois moins de kWh qu'un abonné au cuivre.

Que signifie la fermeture du réseau cuivre?

La fermeture du réseau cuivre (ADSL/vDSL/RTC) sera progressive et se fera en deux étapes, avec la perspective d'une substitution totale, d'ici 2030, du réseau cuivre par la fibre optique. Elle concerne principalement et quasi exclusivement les lignes existantes, car pour les nouvelles lignes, il n'y a plus la possibilité de souscrire une ligne ADSL à partir du moment où la fibre est déployée.

1. Fermeture commerciale : les opérateurs ne proposent plus de raccordement via les lignes cuivre. A partir de la fermeture commerciale, les détenteurs de lignes ADSL ne pourront plus modifier leur contrat ou changer d'opérateur.
2. Fermeture technique: les services s'arrêtent définitivement sur les lignes cuivre existantes.

Jusqu'à quand ma ligne cuivre restera opérationnelle ?

Votre ligne sera opérationnelle jusqu'à la fermeture technique du cuivre, d'ici à 2030 pour notre commune de Cadours. Lorsque vous serez concerné par cette fermeture, votre opérateur prendra contact avec vous pour vous proposer des offres de substitution en fibre optique ou sur une autre technologie. Vous restez, bien entendu, libre de donner suite à cette proposition ou de vous reporter sur l'offre de votre choix proposée par un autre opérateur.

Comment passer à la Fibre ?

Si vous êtes un particulier, vous pouvez contacter dès maintenant l'opérateur de votre choix pour souscrire à un abonnement sur une ligne fibre, en demandant à conserver votre numéro de téléphone pour vos usages. Dans tous les cas, votre opérateur prendra contact avec vous en amont de la date de fermeture technique afin de vous proposer une offre en remplacement de votre offre cuivre actuelle.

La carte de déploiement de la Fibre sur le département, un test d'éligibilité ainsi que la liste des opérateurs sont disponibles sur le site de Fibre 31 (*) : <https://www.fibre31.fr>

(*) Fibre 31 est la société gérant la fibre sur le département, en délégation de service public pour le syndicat Mixte Haute-Garonne Numérique



COLLECTE DES BIODÉCHETS

Biodéchets : donnons-leur une seconde vie !

Saviez-vous que 30 % de nos déchets ménagers sont des biodéchets ? Épluchures, restes de repas... ils peuvent être valorisés plutôt qu'incinérés, ce qui réduit les coûts de traitement.

Pour vous y aider, la Communauté de communes propose des composteurs gratuits et installe des composteurs partagés en centre-bourg et en habitat collectif. Mais ce n'est pas tout ! Pour offrir une solution adaptée à tous les types d'habitat, des bornes de collecte des biodéchets vont être installées au centre de la commune.

Une réunion d'information s'est tenue le mercredi 25 juin à la Halle à l'occasion du marché.



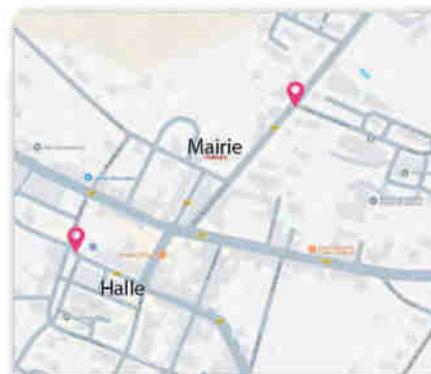
Un bio-seau est offert pour faciliter l'apport de vos biodéchets aux bornes de collecte. Il peut être réservé sur le site <https://www.hautstolosans.fr/publication/collecte-biodechets-cadours/>



Le guide de collecte des biodéchets est également disponible sur ce site.

Pour plus d'informations sur le compostage et les biodéchets, contactez le service de gestion des déchets ménagers au 05 61 82 63 74 ou rendez-vous sur www.hautstolosans.fr

Les deux bornes de collecte à Cadours se situent rue d'Essling et rue de la Font d'Estève.



COLLECTE
DES BIODÉCHETS
CADOURS



Source: Communauté de Communes des Hauts Tolosans

CHATS ERRANTS

Dans le but de limiter la prolifération des chats errants sur notre commune, une campagne de stérilisation a été menée par la SACPA (Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales) en mai dernier.

Deux cages ont été installées à des emplacements stratégiques afin de capturer les animaux en toute sécurité.

Les chats capturés sont stérilisés et identifiés au nom de la commune.

Nous espérons constater rapidement les effets positifs de cette action.

Une prochaine campagne est programmée en septembre.

Pour garantir son efficacité, nous vous rappelons l'importance de garder vos chats à l'intérieur et de ne pas nourrir les animaux errants durant la période concernée.

Ces opérations, d'une durée d'une semaine, sont systématiquement annoncées via les différents canaux de communication de la mairie (site Internet, page Facebook et Intramuros).



CHANTIERS

RÉNOVATION RIDEAUX DE LA HALLE AUX MARCHANDS - Voir § "Principaux Investissements"

ÉGLISE - Voir § "Principaux Investissements"

AMÉNAGEMENT CIMETIÈRE

Afin d'apporter des améliorations pour répondre aux besoins croissants de la population et d'offrir des solutions de sépulture adaptées tout en optimisant l'espace, le Conseil Municipal a décidé lors de la séance du 7 avril 2025 de faire poser quatre cuves préfabriquées supplémentaires. La commande a été passée le 14 mai auprès de l'entreprise Pompes Funèbres Labeur pour un montant de 12 600 € TTC.

VOIRIE

En ce mois de juin, deux places de stationnement PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ont été marquées aux abords du cabinet médical, au centre de notre village. Des passages piétons et des dents de requin ont également été tracés.



COMPLÉMENT AMÉNAGEMENT POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

La CCHT a réalisé plusieurs dalles en béton sur lesquelles reposent désormais les colonnes aériennes. Tous les points d'apport volontaire (PAV) en seront équipés petit à petit.

De même, dans les prochaines semaines, les PAV situés rue Montagne, rue Lassoulan seront embellis de palissades afin de les intégrer au mieux dans le paysage. D'autres points d'apports volontaires seront agencés au fur et à mesure.

CARREFOUR RAYMOND SOMMER / RUE DE LA MAIRIE

Lors du bulletin précédent, nous vous avons fait part de travaux d'amélioration de la sécurité du croisement situé au niveau de l'avenue Raymond Sommer et de la rue de la Mairie par l'installation de barrières et de potelets. Cette sécurité est à présent renforcée par la pose d'un triflash rappelant la priorité à droite.



TRAVAUX AU TERRAIN DE FOOTBALL ANNEXE

Lors du dernier bulletin municipal, nous vous avons informé de la rénovation du terrain de football principal, réalisée pendant les vacances de Toussaint. Cette opération ayant porté ses fruits, il a été décidé de réaliser la même sur le terrain de football annexe (d'entraînement).

Ainsi, l'entreprise E2V, en partenariat avec les services techniques de la Mairie, a procédé à cette rénovation au début du mois d'avril dernier.

Les diverses opérations réalisées (décompactage, carottage, sablage et semis de regarnissage) vont permettre à ce terrain de retrouver de la souplesse et une densité de gazon plus élevée, d'augmenter l'utilisation de cette surface et de soulager ainsi le terrain de football principal.

Le coût pour la commune de cette opération s'est élevé à 3 174 € TTC.



POURSUITE RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de rénovation de l'éclairage public enclenchés depuis quelques années avec le SDEGH via le programme LED++ (détaillé dans le précédent bulletin) vont continuer cette année avec les axes départementaux que sont l'avenue Raymond Sommer et la rue de la Mairie suite à l'obtention de toutes les autorisations nécessaires. Cette rénovation permet des économies de 85% d'électricité pour l'éclairage public et contribue ainsi à la diminution de l'empreinte carbone de la Commune.



ABRIBUS CHEMIN DE LASSOULAN

Un nouvel abribus a été installé sur notre commune. Il se situe Chemin de Lassoulan et participe à améliorer le bien-être et la sécurité de nos écoliers. Le Conseil Départemental s'est chargé de la pose de l'abribus. Le raccordement électrique, d'un montant de 4 860 €, est pris en charge par le SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) et par la commune (à hauteur de 2157 €). La commune s'est occupée des travaux préalables à l'installation.



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET À LA MÉDIATHÈQUE

Les travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire de Cadours, entrepris par le SIVS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire), ont très bien progressé pendant cette première partie d'année. Pour rappel, il s'agissait essentiellement de remplacer le système de chauffage (pour passer à de la géothermie avec sondes verticales) et d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment.

Après les gros travaux, la dernière tranche a vu entre autres la finalisation des plafonds, l'installation de la machinerie VMC (ventilation mécanique contrôlée), la pose de vitrages d'impôtes.

Le réaménagement de l'école est prévu en ces mois d'été.

L'aménagement de la cour a quant à lui commencé au mois de juin, le sol devant être praticable avant la fin de l'été.

A noter que suivra le réaménagement de la médiathèque qui a été temporairement transférée dans la Salle du Cinéma, accessible depuis la cour de la mairie.



AIRE DE JEUX DEVANT L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les jeux de l'aire située avenue Raymond Sommer, devant l'école élémentaire, vont être remplacés prochainement. Très prisée des jeunes enfants, cette aire de jeux est en service depuis de nombreuses années.

Avec le temps, les équipements ont vieilli et ne répondent plus entièrement aux normes actuelles de sécurité et de confort. C'est pourquoi la municipalité a décidé d'engager leur remplacement afin d'offrir aux enfants un espace de jeu à la fois moderne, attractif et sécurisé.



Les travaux devraient débuter en septembre. En attendant, la mairie remercie les "petits" usagers pour leur compréhension et leur patience pendant cette phase de transition.

SIVS - CHANTIER RÉALISÉ PAR L'ESPACE JEUNES

Un chantier Jeunes au service du village de Le Grès !



Durant les vacances, plusieurs jeunes du territoire ont participé à un chantier Jeunes organisé par le SIVS Pays de Cadours, en partenariat avec la mairie de Le Grès. Ce projet, encadré par les animatrices de l'Espace Jeunes, visait à valoriser l'engagement citoyen des adolescents tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie de la commune.

Pendant plusieurs jours, les jeunes se sont investis avec sérieux et motivation pour restaurer les bancs du parc, repeindre les grilles situées derrière la mairie ainsi que les portes de l'atelier près de l'église. Un travail utile et concret, réalisé dans une ambiance conviviale, qui leur a permis de développer des compétences pratiques tout en participant activement à l'embellissement du village.

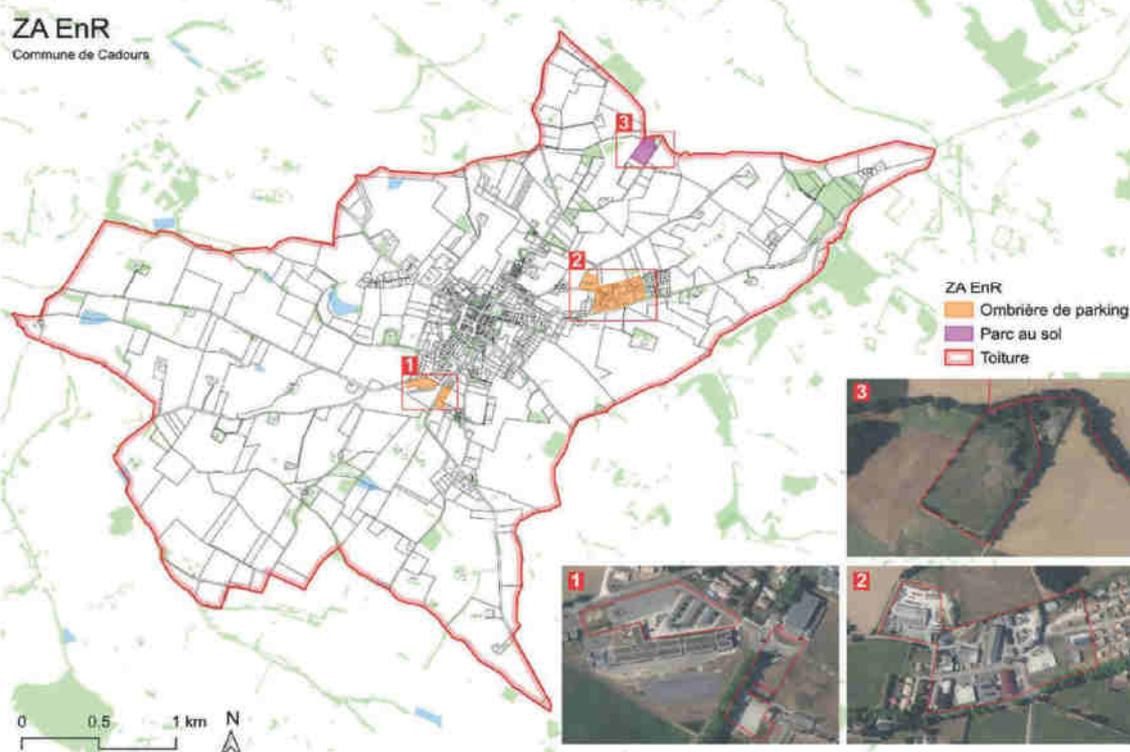
Ce type de chantier s'inscrit dans une démarche éducative forte : il permet aux jeunes de s'impliquer dans la vie locale, de découvrir le sens de l'effort collectif, et d'être valorisé pour leur engagement.

Un grand bravo aux jeunes pour leur participation active, et merci à la commune de Le Grès pour son accueil et sa confiance !



ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAE nR)

Dans le cadre de la loi APER du 10 mars 2023 prévoyant la mise en place de zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAE nR) sur le territoire, le Conseil Municipal a délibéré l'année dernière sur l'identification de trois zones d'accélération (toiture, ombrière de parking et parc au sol) mises en évidence sur la carte communale ci-jointe. Ainsi les potentiels projets d'énergies renouvelables situés au sein d'une zone d'accélération bénéficieront d'une réduction des délais d'instruction, de dispositifs financiers et d'une accélération de leur implantation.



LE MOT DES ASSOCIATIONS

MÉDIATHÈQUE

Le jeudi matin, la médiathèque a le plaisir de réunir les nounous du secteur qui prennent le temps de se retrouver dans ce lieu culturel où leurs tout-petits ont pris leur repère assez vite. Merci à ces 'gardiennes de la lecture' qui permettent à ces petits chérubins de faire connaissance avec les livres... Nous avons une pensée très émue pour Henri (le papa de nounou Sandrine) qui leur racontait des histoires, tel un grand-père qui, pour certains, n'existe pas. Henri nous a quittés deux jours après le jeudi 15 mai... Il va manquer à ces tout-petits dont la douce présence était quasiment filiale. C'était un plaisir de voir le bienfait de l'intergénération. Nous allons continuer dans cet esprit avec les rencontres des anciens, qui continuent. Ils sont plusieurs à se retrouver à la bibliothèque - Henri en faisait partie - pour le plaisir d'échanger, de jouer à des jeux de société adaptés ou autres. La prochaine séance interviendra en intergénération avec une classe CM du primaire à l'aide des jeux en bois cédés par le conseil départemental. Merci à l'association du Violet qui nous aide à organiser ces rencontres si bénéfiques aux uns et aux autres.

Les classes des écoles maternelle, primaire, la crèche, le RPE, viennent régulièrement choisir des livres avec en avant-choix des histoires racontées par Eliane. Et quel bonheur pour elle de revoir ensuite des familles qui s'inscrivent grâce aux enfants qui ont découvert la bibliothèque et qui y ont drainé leurs parents.

Animations à venir :

- samedi 27 septembre, il y aura une animation gratuite Ludothèque de 15h à 18h, à la médiathèque.
- Le salon du livre - sur le thème de la Fable - se déroulera le dimanche 12 octobre 2025, sous la vieille halle de Cadours - avenue Raymond Sommer - de 9h à 18h - entrée gratuite. Toute la journée, il y aura une animation Jeunesse, 28 auteurs présents dont, Joris Chamblain (des « Carnets de Cerise », « Sorcières »...) et Laurent Noblet (de « Game Over »...). Les éditions 'La librairie des Territoires' de Sarrant, les éditions Mangas KOOLBOOKS de Colomiers avec deux de leurs auteurs et la librairie Effets de Pages de l'Isle Jourdain seront présentes. Deux ateliers de Typographie auront lieu à 10h30 et 16h30 ; un troc de livres sera assorti d'une exposition photos ; il y aura aussi une exposition d'objets artistiques « Exposition Sauvage », un spectacle à 15h « Les deux petites filles » tiré d'une fable italienne (pour petits et grands), Hachin un dessinateur Manga qui fera votre portrait en manga. Une restauration sera possible sur place. En avant-première, la semaine qui précède, 4 auteurs (qui seront au salon) seront intervenus en écoles (Laurent Noblet au collège en 6°, les Vézinet en primaire et Nathalie Antien à la maternelle). N'hésitez pas à venir rencontrer des auteurs variés - jeunesse, mangas, romans adultes divers genres - qui vous attendent pour faire des dédicaces et échanger, tout simplement.
- Le lundi 27 octobre, on referra un Tournoi Mario Kart à la médiathèque à 14h, sur inscription.
- Le samedi 22 novembre, concert gratuit au foyer communal avec Rinch : 'UNDERSTELLA, le manga raconté en musique' à 20h.



Rappel : pour ceux qui ne peuvent pas déposer leurs documents aux heures d'ouverture, la boîte à livres de l'ancien collège fonctionne toujours. Nous la vérifions deux fois par jour.

Horaires de la médiathèque :

Lundi : 14h-18h30

Mercredi : 9h-12h30 et 14h-18h30

Jeudi : 10h-12h

Vendredi : 15h30-18h30

Samedi : 9h30-12h

Adhésion : 2 euros par carte, à vie

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux : @mediathequecadours sur Instagram ou sur Facebook

Tél : 06.79.80.74.47 ou mediatheque.cadours@hautstolosans.fr

CIRCUIT AUTOMOBILE CADOURS-LARÉOLE (CACL)

Ci-contre, l'affiche qui annonce la prochaine manifestation du CACL sur le circuit.

Cette année se fêtent les 70 ans de la marque Alpine. A cette occasion, l'association voudrait réaliser un plateau avec uniquement des voitures de la marque.

Le samedi 6 septembre, à partir de 19h, il y aura une animation musicale, avec possibilité de restauration, buvette et food truck et, à 21h, un concert gratuit avec le groupe RED LINE variétés, pop rock.



ASSOCIATION CARNAVAL DU PAYS DE CADOURS



Président: Patrick Augé, Vice-président: André Dupré,
Secrétaire: Valérie Lindan, Secrétaire adjointe: Michèle Pontac,
Trésorier: Cédric Augé.

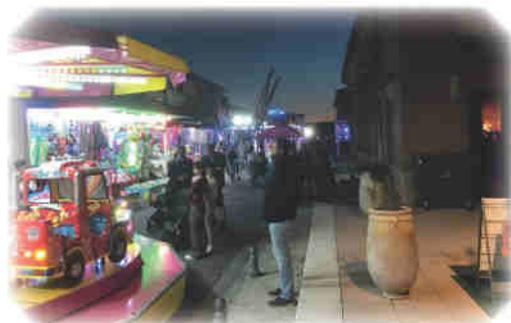
Présidents d'honneur : Robert Dupré, Henri Bégue

Membres: Chantal Filippi, Régine Sacareau, Evelyne Calac, Christine Arqué, Roland Dallier, Eric Calac, Christian Deluppé, Christian Carbonnel, Bernard Filippi.

BILAN : L'association a organisé les lotos du 22 décembre et du 16 mars, la fête du printemps avec fête foraine les 23/24/25 mai. Les soirées ont été animées le vendredi par un DJ de l'association, le samedi par l'orchestre Cathy et Jean Luc et un marché gourmand.

L'espace Jeunes de CADOURS a organisé le carnaval de rue.

La pétanque CADOURCIENNE, les concours en doublette.



Cette année sont prévus 3 marchés nocturnes:

19 juillet HAPPY MUSIC, le 09 août CATHY J/L, le 23 août HAPPY MUSIC à partir de 19h. 25 traiteurs, plus de 1500 places assises prévues.

Nous recherchons des bénévoles pour l'installation des tables le matin de 9h à 11h, le soir à partir de minuit pour le rangement.

Repas de midi offert.

Merci de nous contacter au 06 42 17 52 97

Ou par mail à patrick.auge2@orange.fr

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CADOURS

L'Association des Parents d'Élèves de l'École Élémentaire de Cadours : un moteur de lien et de soutien scolaire

Depuis sa création, l'Association des Parents d'Élèves de l'École Élémentaire de Cadours (APEEEEC) joue un rôle essentiel dans la vie de l'établissement et dans le dynamisme de notre communauté éducative. Constituée de parents bénévoles engagés, l'association a pour mission principale de soutenir les projets pédagogiques des enseignants en mobilisant des ressources financières et humaines, tout en favorisant la cohésion entre familles, élèves et équipe éducative.

Une année 2024-2025 placée sous le signe de la mobilisation et de la convivialité
L'année scolaire 2024-2025 a été rythmée par de nombreuses initiatives, alliant générosité, créativité et bonne humeur :

- Petit déjeuner d'accueil des familles à la rentrée de septembre, moment convivial pour présenter les actions de l'association et intégrer les nouveaux parents.
- Assemblée Générale du 4 octobre 2024, au foyer municipal, pour élire le nouveau bureau et planifier l'année.
- Loto du 24 novembre 2024, qui a rencontré un vif succès auprès des familles et des habitants, renforçant les liens au sein de la commune.
- Vente de sapins de Noël, permettant à chacun de décorer son foyer tout en soutenant les projets pédagogiques.
- Vente de sacs isothermes personnalisés, une initiative originale et écoresponsable qui a permis de récolter des fonds tout en valorisant le nom de l'école.
- Vide-grenier du 6 avril 2025 à la salle des fêtes de Caubiac, moment d'échange et de partage au profit des élèves.
- Kermesse de l'école le 20 juin 2025, un grand rendez-vous festif pour clôturer l'année scolaire en beauté, avec jeux, animations et tombola.

Grâce à ces actions, l'APEEEEC a pu soutenir les projets éducatifs et sorties scolaires, contribuant à l'enrichissement de l'expérience des élèves.

Rejoignez-nous pour l'année 2025-2026 !

À l'aube de la rentrée 2025, l'APEEEEC lance un appel à tous les parents d'élèves souhaitant s'impliquer dans la vie de l'école. Que vous ayez un peu de temps ou de grandes idées, votre contribution sera précieuse ! Rejoindre l'APEEEEC, c'est participer à une aventure humaine enrichissante, au service du bien-être et de l'épanouissement des enfants de Cadours.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse apeeec31@gmail.com, ou nous suivre sur notre page Facebook APEEEEC Cadours.

ENSEMBLE, FAISONS VIVRE L'ÉCOLE DE NOS ENFANTS !



APEEEEC 2 rue Dastarat 31480 Cadours

<https://www.facebook.com/APEEEECadours>



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes vous présente le programme des événements à venir. Le 21 juin, nous avons fêté ensemble la fête de la musique sous la halle. Pour se faire, nous avons accueilli trois groupes : les 5.1, Lowsins et Storm of the Road !!! Plus, la participation de l'école de musique de Cadours, encore cette année et cela nous enchante ! Restauration et buvette sur place.

Le 22 août, le club de country de Cologne organise une soirée country sous la halle. Le comité des fêtes se joint à eux pour vous proposer restauration et buvette sur place.

Vous pourrez profiter d'une ambiance country conviviale, de musique et de danse. Le club de country et le comité des fêtes vous invitent à venir nombreux pour partager cette soirée festive.

La fête locale se déroulera cette année les 12, 13 et 14 septembre. Au programme le vendredi, marché gourmand, fête foraine, Bodega géante animée par des bandas suivi de DJ YO pour la fin de soirée, sans oublier le feu d'artifice.

Le samedi, fête foraine, repas proposé par le comité des fêtes et la soirée sera animée par l'orchestre TNT.

Le dimanche, après la commémoration au monument aux morts, un apéritif vous sera servi et offert par le comité des fêtes sous la halle. L'après-midi fête foraine et animation sous la halle (pas encore définie).

Nous espérons que vous passerez un été agréable et reposant. N'oubliez pas de profiter des animations et des événements que nous organiserons.

Le comité des fêtes de Cadours vous souhaite de bonnes vacances !



CADOURS OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB



[CADOURS OLYMPIQUE : Retour sur les événements de la saison 2024/2025!](#)

La saison footballistique 2024/2025 touche à son terme et nous sommes heureux de partager avec vous tous les bons moments partagés.

DES ANIMATIONS POUR RASSEMBLER LE CLUB

Le 9 décembre 2024, enfants et familles se sont retrouvés à la salle intercommunale. Les fêtes de fin d'années approchant, le père Noël est venu gâter nos joueurs. Cette année, tous nos joueurs ont reçu des friandises ainsi qu'un cache-cou logoté aux couleurs du Cadours Olympique ; de quoi s'entraîner bien chaudement pendant les mois d'hiver, comme des pros !

Le 27 janvier, nouvelle après-midi de retrouvailles autour de la galette des rois. Le tirage de la tombola a été réalisé à l'issue du goûter. Nous remercions notamment notre équipementier, les commerçants des environs et certains parents de joueurs donateurs : Bussport pro, Altissimo, Label Braise, Lune Hair, le magasin bio de Cadours, Amiel, Nicolas Baccus ostéopathe, SB Nails studio art. Le gros lot étant une cafetière à grains. Tous les lots ont bien été retirés et ont fait des heureux!

Nos deux meilleurs vendeurs de tickets de tombola ont été récompensés pour leur investissement pour le club : bravo à Nathan (U8) et Djovanny (U10) qui arborent désormais une casquette et une gourde logotées et à leur nom.



Goûter de Noël



Nathan et Djovanny, nos meilleurs vendeurs pour la tombola



DES PLATEAUX ET DES TOURNOIS POUR RENFORCER L'ESPRIT D'ÉQUIPE !

Tout au long de l'année, nos équipes ont été engagées sur des plateaux.

Puis, les tournois se sont déroulés entre avril et juin. Nos joueurs et joueuses, motivés, ont montré le meilleur d'eux-mêmes. Les tournois sont des moments forts en émotions et en solidarité. C'est lors de ces journées que l'on voit l'importance de l'esprit d'équipe et le plaisir des enfants à jouer au football. Les familles ne sont d'ailleurs pas en reste : on les remercie évidemment de leur présence pour encourager le Cadours Olympique.



Match amical au Stadium contre les U9 du TFC



Les parents supporters, équipés de leur banderole

INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS POSSIBLES DES MI-JUIN ET EN SEPTEMBRE.

Des entraînements « portes ouvertes » ont été réalisés fin juin afin de recruter de nouveaux joueurs. Les inscriptions sont également ouvertes.

Le club sera présent au Forum des associations en septembre 2025 pour renseigner les futures recrues à partir de la catégorie U6 (année de naissance 2020).

A VOS AGENDAS :

Le tournoi de rentrée aura lieu le vendredi 12 septembre en semi-nocturne et le samedi 13 septembre 2025. Nous vous attendons nombreux pour soutenir les équipes !

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez-nous par mail : cadoursolympique@gmail.com

ESP CADOURS (ÉQUIPE DE SOINS PRIMAIRES)

L'Équipe de Soins Primaires Cadours (ESP Cadours), créée en mai 2023, a pour but d'effectuer un travail coordonné autour des différentes problématiques de santé des patients du territoire, de proposer des projets d'éducation et de prévention correspondant à la population de notre territoire, et dans un second temps, rendre attractif notre communauté de communes pour attirer d'autres professionnels de santé. Début juin, une nouvelle sage-femme, Emma Dubois, a rejoint l'association. Elle propose :

- Des consultations de préventions,
- Des consultations pour adolescents,
- Des suivis gynécologiques et contraception tout au long de la vie d'une femme,
- Des échographies de Datation,
- Des suivis de grossesses,
- Des consultations prénatales,
- Des cours de préparation à la naissance en utilisant la Communication par le Toucher*,
- Les premiers examens du Nouveau-Né,
- Des suivis postnataux,
- De la rééducation du périnée,
- Des consultations IVG.
- Organisation de BlessingWay



Aussi, le 20 juin l'ESP a réalisé un don du sang à la salle Intercommunale en partenariat avec l'EFS, les commerçants de Cadours pour les collations et des associations locales pour l'accueil et le service. Cette action citoyenne a réuni de nombreux donateurs.

A partir de septembre, l'ESP met en place le dépistage de la rétinopathie diabétique avec l'Association Diabète Occitanie.

Ce dépistage se réalise sur prescription médicale du médecin traitant. Mme Vonfeld, orthoptiste, réalisera alors sur RDV des rétinophotographies qu'elle transmettra à un ophtalmologiste pour une interprétation. Ce dépistage ne remplace pas une consultation ophtalmologique qui devra être réalisée régulièrement.

Le 19 octobre, elle se mobilisera pour Octobre Rose autour d'ateliers d'information et de prévention sur le cancer du sein.

Le 22 novembre, l'ESP organisera, à la salle Intercommunale une journée de l'Enfance, du bébé à l'adolescent, où différents professionnels de santé animeront plusieurs stands avec des thématiques telles que le sommeil, les écrans, l'alimentation, ...

L'ESP est également en contact avec l'association ASA (Alliance Sages Adages) afin de promouvoir le maintien à domicile.

“ EFS ” = Etablissement Français du Sang

KARATÉ SHOTOKAN CADOURS

Les titres s'enchaînent pour le club de Karaté de Cadours.

Encore une belle saison pour le club de karaté de Cadours.



19 compétiteurs du club se sont sélectionnés pour les Championnats de France de karaté. De 8 ans à + 18 ans, nos compétiteurs ont porté les couleurs vertes du Karaté Shotokan Cadours à travers la France : Vannes, Lille, Poitiers, Paris, Bourges, ... Pas de médaille nationale en karaté mais de belles performances et une régularité sur la présence au Championnat de France.

Pour la section Contact du club, on ne les arrête plus ; le père et le fils, Nicolas et Soen Jousseau glanent toutes les médailles possibles : vainqueurs de la coupe de France

de karaté semi-contact à Nîmes, vainqueurs de l'open International de Light contact à Paris, Champions de France de Karaté semi-contact à Dijon et Champions de France de Light Contact pour Nicolas et de Full Contact (combat au KO) pour Soen. A 42 ans et 17 ans, ils se sont fait un nom dans la discipline et font monter Cadours au sommet de la France.

Pas de compétition sans arbitre. Après le titre d'arbitre internationale de la professeure du club, Cécile Jousseau, c'est Lola Reboul qui remporte le Challenge National Jeunes Arbitres Combat, dans la catégorie Espoir : 16-17 ans, qui a eu lieu à Marseille le 17 et 18 mai.

Pas d'obligation de compétition, nous proposons également du loisir dans le club.

Notre section Panda Karaté de 4 ans à 6 ans propose des cours où se mêlent motricité, repérage dans l'espace, équilibre et approche du karaté.

Les Karaté Kids, 7 à 11 ans sont dans l'apprentissage du kata et du combat. Le travail d'opposition et surtout de défense est une priorité.

Les ados et les adultes, travaillent seuls ou à 2, voire plus, afin de se perfectionner dans leur technique et également de se dépasser. La bonne humeur est toujours de mise.

Pour ceux qui n'aiment pas l'opposition mais souhaitent se défier et se renforcer, le club propose également des cours de Body karaté. Une musique entraînante, des techniques de poings et de pieds, du renforcement musculaire, pendant 1 heure on n'oublie le quotidien et on se fait plaisir dans une bonne ambiance.

Dernière échéance de la saison : le Championnat de France combat vétéran à Paris, Coubertin, le passage de ceinture noire, la Coupe de France sud à Béziers, la sortie de fin d'année et le spectacle qui va clôturer cette belle saison.



JUDO COTEAUX DE SAVE

Encore une belle saison de judo à Cadours

Lors du 1er week-end des vacances de Toussaint, nous recevions Tatsuto Shima, expert japonais, pour encadrer 3 jours de stage. Plus de 100 judokas ont pu participer à ces différentes séances.

Nos judokas ont participé à plusieurs animations et compétitions pour toutes les catégories d'âges.

Ils participent à plusieurs stages durant les vacances scolaires, à Cadours, Toulouse, Perpignan et Aspet en août.

Le sérieux et l'assiduité viennent encore d'être récompensés pour Myriam et Laetitia qui ont obtenu leurs ceintures noires le 24 Mai à Toulouse.

Si vous voulez nous rejoindre pour découvrir ou (re)pratiquer le judo, n'hésitez pas à consulter notre site :

<https://www.judocoteauxdesave.zd.fr/> et /ou venir nous rencontrer lors de la journée des associations à Cadours le 6 septembre.



ASL (ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS)

Une année riche en événements se termine, nous remercions les adhérents de nous aider à faire vivre notre association... et nous encourageons tous ceux qui le souhaitent à venir rejoindre les membres du bureau afin de nous aider à la faire perdurer !

Nous vous souhaitons un bel été et espérons vous revoir à la rentrée à nos cours de cross-training, cardio-renfo, Pilates, gym douce, gym APA, gym enfants, danse enfants et adultes... Et pour ceux qui ne nous connaissent pas encore, n'hésitez pas à venir aux cours d'essai proposés à la rentrée.

Ne ratez pas les dates d'inscription ainsi que les différents événements de l'année en vous connectant sur notre site

<https://aslcadours.assoconnect.com>





ANCIENS COMBATTANTS

L'Histoire de notre pays est jalonnée de nombreuses guerres. A en croire la façon dont ils sont évoqués, certains de ces conflits furent de véritables épopées tandis que d'autres seraient à bannir de la mémoire collective comme s'ils n'avaient jamais existé, la guerre d'Algérie en particulier.

N'en déplaise aux différents gouvernements qui ont tous nié l'évidence de cette guerre pendant de nombreuses années. De 1954 à 1962, la plupart des appelés à cette guerre ont tout juste 20 ans, il en faut 21 pour être majeur. Enfants des jours sombres du second conflit mondial, ils ont enduré toutes les privations, une adolescence difficile dans un pays se relevant de ses ruines et c'est l'âge où tous les rêves, même les plus insensés, sont autorisés.

20 ans, du soleil plein la tête ; dans le cœur, rien qu'un « je veux vivre ».

Hélas dans cette sève de leurs vingt printemps ils vont devoir gaspiller, dans une aventure tragique qui va leur ravir le temps précieux de leurs amours naissants et de l'apprentissage à la vie.

Ils seront près de 3 millions mobilisés pour une guerre aussi hideuse que n'importe quelle autre guerre. Des créatures humaines détruisant d'autres créatures, plus de sept années de cruels et meurtriers combats, la mort de 30 000 de leurs camarades.

Durant cette tourmente qu'ils n'avaient pas voulue, de longs mois suffiront pour les voir vieillir de plusieurs années, condamnés à affronter leur vie d'adultes en anciens combattants ; la vie coupée pendant de longues périodes, l'angoisse des mamans, des épouses, les questions de l'enfant sans réponses.

Un retour marqué par un sentiment de laissé pour compte dans un monde différent avec une réinsertion difficile dans la vie civile.

Pendant longtemps certains restèrent prisonniers de leur mauvais destin, le corps meurtri par les privations, l'esprit nulle part et ailleurs, tant il est vrai que faite de fureur la guerre détruit les corps et trouble les esprits.

Qu'en est-il devenu de leurs rêves insensés, de toutes ces folies de jeunesse, dans cette guerre ils ont laissé leurs vingt ans, toute leur richesse.



N'oublions pas, comme toutes les autres guerres que jamais ils ne retrouveront leurs vingt berges, leurs amours qu'ils n'ont pas connues. Le voile de l'oubli ne doit pas être un second linceul pour leurs camarades morts au printemps de leur vie.

Il y a tant d'idées fausses à dissiper, de vérités à révéler.

Se souvenir, c'est arracher à l'ignorance, tisser le fil de l'histoire, perdurer la mémoire collective pour mieux appréhender l'avenir.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)

Journée découverte du piégeage

Samedi 31 mai, l'Association Communale de Chasse Agréée de Cadours, en partenariat avec l'Association des Piégeurs Agréés de la Haute-Garonne organisait une journée de rencontre autour du piégeage dans le Parc privé de Séguenville, à laquelle tout le monde pouvait assister : piégeur agréé, chasseur ou curieux.

Ce fut l'occasion pour les participants d'échanger sur leurs pratiques, de se perfectionner ou tout simplement de découvrir l'univers du piégeage.

Véritable encyclopédie, Dominique a fait démonstration de tout son savoir-faire. Par sa bonne humeur, sa jovialité et surtout son immense connaissance et sa maîtrise du sujet, il a su captiver l'attention de son public et répondre à toutes les questions. Découverte pour certains, moments d'échanges pour d'autres, cette journée a surtout été marquée par la bonne humeur et la convivialité entre tous les participants.

Un grand merci aux bénévoles de l'APA31 (Dominique, Jacques, Christophe et leurs épouses, ainsi que les collègues des Hautes-Pyrénées) qui n'ont pas hésité à traverser notre beau département pour partager leur passion et démontrer la complexité et l'utilité du piégeage.

Merci également à tous ceux qui sont venus assister à ces démonstrations.



Dominique expliquant le fonctionnement d'une boîte tombante

Manifeste pour la Chasse

Le samedi 17 mai, dans le cadre de la journée de mobilisation nationale des chasseurs, les membres de l'ACCA de Cadours ont apporté à Mr le Maire le "Manifeste pour la Chasse" : document publié par la Fédération Nationale des Chasseurs présentant 11 revendications essentielles à l'avenir de la chasse.



ASSOCIATION FÊTE DE L'AIL VIOLET

Voici le programme de la fête de l'ail violet à Cadours des 30 et 31 août prochains:

- Samedi 30 août
 - 7h30 inscription à la randonnée pédestre (5 euros) sur le parking du monument aux morts et départ à 8h pour une boucle menant chez une productrice d'ail qui présentera la production de l'ail sur son exploitation.
 - 11h concert de chants traditionnels à l'église.
 - Repas foodtruck
 - 14h30 animation tressage des producteurs d'ail
 - 15h concert de chants traditionnels sous la halle aux marchands
 - 16h animation traite avec Grive la vache de Marie et dédicace de la BD de Marie sur la vie rurale et sa relation avec sa vache
 - 17h30 visite officielle de la fête
 - 18h15 remise des prix de l'exposition d'ail
 - 19h00 - minuit soirée guinguette avec le groupe vocal Quatuor de Portet sur Garonne et restauration sur place.
- Dimanche 31 août
 - 7h accueil du vide greniers
 - 9h30 défilé des confréries
 - 10h présentation des confréries et chapitre de la confrérie de l'ail violet de Cadours sous la halle aux marchands
 - 11h concert en présence des confréries à l'église avec les chanteurs traditionnels Arieles
 - 12h30 repas de battage sous la halle aux sports (24 euros par personne à réserver au 06 95 24 57 89)
 - 14h30 concours de pétanque ouvert à tous (inscription sur place au boulodrome dès 14h)
 - 14h30 concert du groupe Arieles sous la halle aux marchands
 - 15h30 concours de tressage par les producteurs

- 16h30 spectacle de fauconnerie médiévale
 - 18h tirage de la tombola
 - 18h30 fin des festivités.
- Tout le week-end, animations diverses: escape game, marché de producteurs et artisans locaux, balade à poneys, Grive et sa calèche, boutique souvenirs, exposition de peintures amateurs.

AUTRES INFORMATIONS

SAPEURS-POMPIERS

Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires de Cadours !

En ce début d'année 2025, le nombre d'interventions augmente fortement pour notre centre de secours de Cadours. Feux, accidents, secours à personnes : les situations d'urgence se multiplient, et nos effectifs ne suffisent plus.

C'est pourquoi nous lançons un appel à renfort : nous avons besoin de femmes et d'hommes prêts à s'engager pour leur commune, en devenant sapeurs-pompiers volontaires.

Qui peut s'engager ?

Toute personne entre 18 et 55 ans, motivée, en bonne condition physique, et habitant à proximité du centre de secours. Aucune expérience préalable n'est requise : une formation complète est assurée, aussi bien sur les gestes de premiers secours que sur les interventions en situation d'urgence.

Pourquoi devenir pompier volontaire ?

Pour servir la population et participer à la sécurité de tous
 Pour acquérir des compétences utiles dans la vie quotidienne et professionnelle
 Pour faire partie d'une équipe soudée et solidaire
 Et parce que, concrètement, Cadours a besoin de vous.
 L'engagement est compatible avec une vie professionnelle, étudiante ou familiale : il est adapté à vos disponibilités.

Comment nous contacter ?

Passez directement à la caserne de Cadours

Appelez-nous au 06 74 02 95 18

Écrivez à cette adresse mail : laurent.cohen@sdis31.fr

Journées portes ouvertes

Venez nous retrouver aux journées portes ouvertes le 23 Août à 10h au centre de secours de Cadours !

Vous trouverez de nombreuses activités pour les petits et les grands, des manœuvres et démonstrations ! Il y aura aussi de la restauration sur place et une conférence sur le recrutement.



RAPPEL DES RÈGLES DE CIVILITÉ

Pour le bien-être de tous, nous vous rappelons quelques-unes des règles à suivre pour notre vie en communauté.

• Stationnement:

Pour la sécurité de tous, nous rappelons la nécessité de respecter les règles de stationnement. En particulier, devant le gymnase et le dojo, régulièrement des automobilistes arrêtent ou garent leur véhicule sur des emplacements interdits (comme le long d'un trottoir marqué d'une bande jaune, voire devant le cédez-le-passage du rond-point).



Ceci complique le passage des autres usagers, et s'avère très dangereux, en particulier en cas de besoin pour les secours. Comme illustré ci-dessous, nous rappelons que 2 parkings de grande capacité existent à proximité directe: celui du stade municipal et celui du collège (disponible après les heures scolaires). Pour les sportifs, les quelques dizaines de mètres qui séparent ces parkings du gymnase et du dojo peuvent être vus comme un début d'échauffement ...

• Bricolage et Jardinage:

Avec l'été, reprend le temps du bricolage extérieur et du jardinage. Voici les horaires à respecter pour l'utilisation des outils bruyants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

• Brûlage des végétaux:

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets verts, que ce soit à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin (se référer à l'article L-251-21-1 du code de l'environnement et à l'Arrêté Préfectoral du 25 Septembre 2006).

Différentes solutions existent pour recycler vos déchets verts : faire du compost, du paillage ou encore se rendre à la déchèterie (voir article ci-après).



• Déchèterie:

Située Route de Puységur, la déchèterie de Cadours est ouverte:

- le mercredi et le vendredi de 9h à 12h15 et de 13h45 à 18h,
- le samedi de 9h à 18h,
- le dimanche de 9h à 12h15.

Elle est fermée le lundi, mardi, jeudi et les jours fériés.



Le personnel des déchèteries étant le plus souvent sur la plateforme, il peut s'avérer difficile de les joindre par téléphone (05 34 52 92 15).

Pour de plus amples informations concernant la déchèterie, voir le site internet:

<https://www.hautstolosans.fr/services-au-quotidien/dechets-menagers/decheterie/> .



FERMETURE TEMPORAIRE DE L'ANNEXE DE LA MAISON DES SOLIDARITÉS (MDS) DE CADOURS

Dans le cadre de travaux de mise en conformité des locaux, l'annexe de la Maison des Solidarités (MDS), située au 3 rue des fossés à Cadours (face à la Poste), sera fermée au public de la mi-septembre 2025 à la fin janvier 2026.

Afin d'assurer la continuité de l'accueil par les assistantes sociales sur le territoire durant cette période, la commune de Cadours mettra à disposition une salle située en face de la Maison départementale de proximité, dans l'aile gauche de la mairie.

Concernant les permanences de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), des solutions alternatives sont actuellement à l'étude, en concertation avec les différents partenaires. L'objectif est de maintenir ce service essentiel pour les familles, sans interruption pendant la durée des travaux. Les modalités pratiques seront communiquées, via les différents canaux de communication, dès qu'elles auront été arrêtées.

CARTE VITALE

Simplifiez vos démarches santé avec l'appli carte Vitale !

Vous venez de recevoir votre nouvelle carte d'identité au format carte bancaire ? C'est le moment idéal pour découvrir l'appli carte Vitale, la version numérique de votre carte Vitale, désormais disponible sur smartphone.

Qu'est-ce que l'appli carte Vitale ?

L'appli carte Vitale est une application mobile gratuite, proposée par l'Assurance Maladie, directement depuis votre téléphone. Elle complète la carte physique, sans la remplacer, et offre une solution pratique et sécurisée pour vos démarches de santé.

L'application contient les mêmes informations que la carte Vitale traditionnelle et est acceptée par un nombre croissant de professionnels de santé. Elle offre un haut niveau de sécurité, conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et nécessite, à chaque utilisation, une double authentification : via votre smartphone et un code secret personnel.

Comment l'activer ?

L'appli carte Vitale est disponible gratuitement sur Android (Google Play) et iOS (App Store).

Son activation peut se faire :

- Dès aujourd'hui pour les détenteurs d'une nouvelle carte d'identité au format carte bancaire via l'application France Identité.
- À partir du mois de septembre, en Haute-Garonne, pour tous les détenteurs d'une carte d'identité au format standard.

Il est recommandé d'avoir votre numéro de sécurité sociale et votre pièce d'identité à portée de main lors de l'activation.

Pour plus d'informations : rendez-vous sur ameli.fr

Source: Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Haute-Garonne



ÉVÈNEMENTS ET MANIFESTATIONS

ÉVÈNEMENTS PASSÉS

REPAS DES AÎNÉS



Le 25 janvier dernier, les aînés de 70 ans et plus habitant Cadours se sont retrouvés au foyer communal autour d'un bon repas offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). L'animation musicale était assurée par Cathy et Jean-Luc LAPEYRE. Ce fut un moment de partage très agréable et apprécié par tous.



COMMÉMORATION DU 19 MARS

Le 19 mars dernier a eu lieu au monument aux morts, la cérémonie de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Une gerbe a été déposée devant le monument en présence des autorités et des anciens combattants de la FNACA. Les participants se sont ensuite retrouvés autour du verre de l'amitié.



COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

Le jeudi 8 mai à 17h30 a eu lieu, devant le monument aux morts, la commémoration du 80ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, marquant la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'élus, des anciens combattants, d'une délégation de sapeurs-pompiers, de la gendarmerie et d'une partie de la population. Après le dépôt de gerbes par la municipalité et les jeunes sapeurs-pompiers suivi des discours officiels, la Sonnerie aux Morts a retenti et la Marseillaise a été chantée. Les participants se sont ensuite retrouvés à la salle intercommunale autour du verre de l'amitié.



Le vendredi 9 mai à 14h15, les élèves de l'école élémentaire de Cadours accompagnés de leurs enseignants, d'une délégation d'anciens combattants et d'élus, se sont retrouvés devant le monument aux morts pour célébrer la fin de la guerre 1939-1945. Après avoir déposé une gerbe et à la suite du discours de Monsieur le Maire Didier Laffont, les enfants dirigés par leurs maîtresses ont chanté Aux Âmes Citoyens et Le Chant Des Partisans, tous les participants ont entonné La Marseillaise. Nous remercions toutes les enseignantes et les enfants pour la préparation et la réalisation de cette belle cérémonie.



FÊTE DU PRINTEMPS - Voir article dédié dans ce bulletin.

FÊTE DE LA MUSIQUE - Voir article dédié dans ce bulletin.

DON DE SANG - Voir article dédié dans ce bulletin ("ESP CADOURS").

CARNAVAL SIVS

Un carnaval haut en couleur grâce à une belle mobilisation collective !

Le samedi 24 mai, les rues de Cadours ont résonné au rythme de la musique brésilienne et des lancers de confettis, lors de la grande journée Carnaval organisée par le SIVS Pays de Cadours. Cet événement festif, placé sous le thème du Brésil, a été rendu possible grâce un partenariat entre la communauté de communes des Hauts Tolosans, l'association l'Union des Jeunes Ours et de nombreux acteurs du territoire.

Dès 14 h, les familles se sont retrouvées devant la halle, où des stands de maquillage ont permis aux petits comme aux grands de se préparer pour la grande déambulation. À 15 h, le cortège s'est élancé dans les rues du village, emmené par la Batucada « OUPS » (groupe de percussions traditionnelles brésiennes), un char décoré avec soin et animé par les mascottes Carnaval créées par les enfants des ALAE et de l'Espace Jeunes.



Ce moment festif a été l'aboutissement d'un travail collectif mené depuis plusieurs mois par les équipes d'animation, les enfants, les écoles et les associations. Chaque structure a contribué à la création de son propre Monsieur Carnaval, favorisant l'expression, l'imaginaire et le partage.

Des liens intergénérationnels se sont également tissés grâce à la participation de l'EHPAD de Cadours, où des ateliers de fabrication de fleurs en papier crépon ont été réalisés avec les résidents.

La collaboration avec l'Association du Carnaval a permis de mutualiser les ressources et les compétences autour d'un projet commun.

L'après-midi s'est conclue par le traditionnel moment symbolique de la mise au feu de Monsieur Carnaval, suivi d'un goûter convivial qui a prolongé la magie de cette belle après-midi.

Ce carnaval restera comme un bel exemple de coopération entre structures éducatives, les associations et les générations, au service de la jeunesse et des familles du territoire.



JOURNÉE DE L'ÉCOTOURISME

Pour sa première année de labellisation "Station Verte", Cadours a souhaité fêter l'écotourisme le dimanche 8 juin. Divers producteurs locaux sont venus présenter leurs produits, une visite guidée à deux voix des monuments historiques et des jardins a été proposée. L'Espace Jeunes a participé à ce projet en travaillant sur un exposé sur la biodiversité et une amatrice photographe, Stéphanie Valentin, nous a gentiment prêté ses photos des environs de Cadours.



Qu'est-ce qu'une Station Verte ?

Le label « Station Verte », dédié au tourisme, a été créé en 1964. Riche de 60 ans d'expérience, il met en lumière les terroirs et territoires reconnus au niveau national pour proposer des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, humain et authentique, respectueux de l'environnement. Les Stations Vertes peuvent être situées près des littoraux, à la montagne ou la campagne, mais proposent toutes des offres liées à l'univers « Nature ».



Qu'est-ce que l'écotourisme ?

L'écotourisme, c'est un tourisme qui respecte à la fois la nature et le patrimoine d'un territoire, qu'il soit immatériel, naturel ou culturel, tout en sensibilisant à ces thématiques. Ceci contribue au bien-être des locaux et des touristes, mais aussi à la protection du territoire et de son patrimoine.

La Fédération Française des Stations Vertes célèbre chaque année des fêtes, permettant de faire vivre son label et ses

labellisés. C'est notamment le cas de la fête de l'écotourisme: Partout en France, jusqu'au 15 Juin 2025, les Stations Vertes vous proposent des activités et animations sur la sensibilisation à l'environnement, et la mise en avant des savoir-faire locaux.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

MESSAGE GÉNÉRAL

Le bon déroulement des manifestations qui sont proposées à Cadours, au cours de l'année, nécessite parfois la fermeture temporaire de rues au cœur de notre village.

Des arrêtés municipaux sont pris en ce sens. Nous invitons la population à continuer à les respecter et remercions par avance les riverains et commerçants concernés pour leur compréhension vis-à-vis de la gêne que cela peut leur occasionner.

FESTIVAL DANSES MUSIQUES POUR TOUS

Du 16 au 20 juillet, c'est le 16ème festival Danses et Musiques Pour Tous et pour la 5ème année, le Festival revient à Cadours, le 17 juillet 2025.

Après une soirée en Inde, une autour du Hip-Hop, une soirée Country, un voyage dans les Balkans, cette fois ce sont les Caraïbes et les danses latines (salsa, rumba, etc) qui vous invitent à une soirée festive sous la Halle de Cadours, avec le groupe « LA 45 ».

Comme à chaque fois, un stage de danse, initiation à la salsa cubana, est proposé à 18h30, avec Frédéric Bourgoïn. Une restauration est prévue à partir de 19 heures, avec « Blandélices », restauration en lien avec cette soirée riche en rythmes et en danse.

Participation libre pour la soirée, stage de 10 à 15€.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux ce 17 juillet !

Renseignements pour les soirées, stages, animations :
06 87 24 24 91

MARCHÉS NOCTURNES

- Voir article dédié dans ce bulletin.

JOURNÉES DE L'AIL VIOLET - Voir article dédié dans ce bulletin.

CIRCUIT AUTOMOBILE - Voir article dédié dans ce bulletin.

FESTIVAL
DANSES MUSIQUES & POUR TOUS
DU 16 AU 20 JUILLET 2025
- 31330-GALEMBRUN-LAUNAC -
GRENADE - LE BURGAUD - CADOURS
SPECTACLES ET CONCERTS
Stages de danse, cirque et chant,
Qi gong, ateliers créatifs, exposition,
restauration tous les soirs
Inscriptions et renseignements
06 87 24 24 91
lesartsauroieil31@gmail.com
[HTTPS://DANSESPOURTOUS.WIXSITE.COM/DMPT](https://dancespourtous.wixsite.com/dmpt)



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

Venez découvrir toutes nos associations sportives et culturelles lors de la journée des associations. Vous pourrez échanger avec leurs représentants et vous inscrire.

Cette manifestation aura lieu le samedi 6 septembre, de 14h à 17h, sous la Halle aux Marchands.

FÊTE LOCALE

Les 12, 13 et 14 septembre prochain aura lieu la fête locale. Le Conseil municipal vous invite à assister à la cérémonie au monument aux Morts le dimanche 14 septembre à 11h.

Un verre de l'amitié vous sera ensuite proposé par le Comité des Fêtes. Pour de plus amples informations, voir article dédié dans ce bulletin.

SALON DU LIVRE - Voir également l'article dédié de la Médiathèque dans ce bulletin.



SALON DU LIVRE
EN HAUTS TOLOSANS
Cadours

DIMANCHE 12 OCTOBRE
9H - 18H

ENTRÉE GRATUITE • TOUT PUBLIC
ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR LA
MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE CADOURS

ANIMATION JEUNESSE
Les Fables

Illustration of a whimsical landscape where books are trees, people are reading, and a boat is on a stream. A fox is also present.



WWW.HAUTSTOLOSANS.FR



SALON DU LIVRE

EN HAUTS TOLOSANS

VIEILLE HALLE AUX SPORTS
avenue Raymond Sommer, Cadours

• Rencontres et
dédicaces avec des
auteurs / Illustrateurs
Tout public (adulte /
jeunesse) : fictions et
documentaires,
BD, mangas.

• SPECTACLE
tout public
« Les deux
petites filles » par la
Cie Grasparrassa, 15h
au Foyer

• Espace
animation
jeunesse sur
le thème
des Fables

• 12h15 : apéritif offert par la Mairie de Cadours

• Stand portraits
Mangas 'HACHIN'

• Exposition artistique
VENDREDI SAUVAGE

• Exposition photos de
JF DELIBES

• Ateliers « Haïkus typographiés » : 10h30 > 12h et 16h30 > 18h
A partir de 8 ans. Sur inscription avant le 27/09 au 06.79.80.74.47 ou par
mail : mediatheque.cadours@hautstolosans.fr

**BUVETTE ET RESTAURATION
SUR PLACE**

Avec le soutien de :



WWW.HAUTSTOLOSANS.FR



OCTOBRE ROSE

La journée de mobilisation en faveur d'Octobre Rose est fixée au dimanche 19 octobre.

De nouvelles associations se joignent à celles de l'an dernier en vue d'apporter des nouveautés et de rassembler cette année encore un maximum de personnes.

Différents itinéraires de trail et de marche seront proposés, ainsi qu'un repas et diverses animations. Le programme complet sera communiqué ultérieurement.

L'accent sera mis sur la prévention, grâce aux stands présentés par l'Équipe de Soins Primaires. N'hésitez pas à venir les rencontrer pour vous informer auprès d'eux.

Rappelons que cette journée a pour objectif de:

- Sensibiliser aux risques de cancer
- Informer sur les moyens de prévention et de dépistage
- Recueillir des dons en faveur de la recherche contre le cancer
- Mobiliser le maximum de personnes

Nous espérons vous voir très nombreux ce jour-là.

SPECTACLE DE NOËL

Cette année, le spectacle ainsi que le goûter des enfants des écoles auront lieu le dimanche 14 décembre à 14h30 dans la salle du foyer communal. Retenez bien cette date et venez nombreux.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

DENTISTE

Suite au départ du Dr Pascale SIMONET, le Dr Sarah NABILI a pris sa relève en qualité de chirurgien-dentiste au cabinet situé au 3 rue du Bicentenaire.

Téléphone: 05 61 85 64 28



SAGE-FEMME

Suite au départ de Sylvia HEINS, à partir du 1er Juin 2025, Emma DUBOIS sera installée au cabinet situé 51Bis avenue Raymond Sommer.

Avec plusieurs années d'expérience dans l'accompagnement des grossesses, des naissances, et des femmes, Emma Dubois peut vous accompagner sur différents périmètres listés dans l'article "Équipe de Soins Primaires Cadours" ci-dessus.



UN PEU D'HISTOIRE

LA SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE DE CADOURS

C'est à l'initiative de Mrs Pagès Cléry, Lafaille Pierre et Albouy Charles que fut créée en 1883 la Société Philharmonique de Cadours. Sous la direction de M. Pagès et durant plusieurs années, elle connut le succès, participa à toutes les manifestations locales et régionales, assista à de nombreux concours régionaux et internationaux (Marseille, Béziers, Pau, Montauban, Moissac, Toulouse...) qui lui valurent une flatteuse consécration et l'attribution de nombreux prix et médailles (de 1887 à 1935).

Tout au long de son existence, son activité fut entrecoupée de périodes d'éclipse et de renouveau.

Composée initialement de quinze membres, elle a été successivement dirigée par M. Pigeonnier, Mme St Antonin et, à compter de 1987, par Mme Eliane Mathieu.

Pendant de nombreuses années, M. Jean Bonnecaze fut le président dévoué de cette société qui rassemblait des musiciens de tout le territoire (Cadours, Aucamville (82), l'Isle-Jourdain, Garac, le Burgaud, Escazeaux, Larrazet, Le Communal, Bretx).

L'école de musique créée en 1989 par Mme Mathieu permit d'intégrer des jeunes, palliant ainsi le départ des plus anciens. Les professeurs de l'école de musique et autres musiciens amateurs apportèrent une aide précieuse.

Dans un large rayon autour de Cadours et pour la plus grande joie de la population, la Société Philharmonique animait des apéritifs-concerts, des messes, jouait lors de la fête locale, de la fête de la musique, des cérémonies des 8 mai et 11 novembre et participait à des journées « Philharmonie » en collaboration avec la fédération régionale. En 2007, la fédération régionale de musique a décerné à Mme Mathieu la médaille de « 20 ans de direction Philharmonie ».

Grâce à la ténacité, la persévérance et l'énergie de ses membres, la philharmonie sera maintenue jusqu'en 2012.

Sources :

- Remerciement tout particulier à Mme Eliane MATHIEU pour sa contribution.
- Notices sur Cadours et sa région - Bernard Ufferte - Edition 1935.
- Coutumes Souvenirs et Réflexions d'un campagnard - Emile Cazeneuve - Edition janvier 1979.



Photo devant la Mairie de Cadours



Fête de l'école de musique

LA CADOURCIENNE (*)

M. Émile Cazeneuve avait intégré la Société Philharmonique de Cadours en tant que bassiste et accordéoniste. Il est l'auteur et le compositeur de « La Cadourcienne » (*).

I

Sous le beau ciel de notre France
Il est un coin où l'on revient toujours
Ce coin joli qui a vu mon enfance
Je vous le nomme : il s'appelle Cadours.

Refrain :

Vive Cadours, notre petite ville
Aimons ses fleurs, son beau soleil qui luit
Restons toujours une grande famille
Donnons l'exemple, ici soyons unis.

II

J'ai vu la mer et la montagne
D'autres pays aux attraits merveilleux
Mais j'aime mieux notre jolie campagne
Mon beau clocher, orgueil de nos aïeux.

III

Il y a partout des filles belles
Avec des yeux, vrais miroirs de l'amour
Mais jeunes gens, les jolies demoiselles
C'est à Cadours qu'on les trouve toujours.

IV

Les sports, le chant et la musique
Sont en honneur parmi les Cadourciens
Tous nos chanteurs en accents mélodiques
Avec entrain chantent ce gai refrain.

V

Pour conserver votre jeunesse
Vivre longtemps, avoir droit à l'amour
Un bon remède à toutes vos faiblesses
Mangez de l'ail, mais de l'ail de Cadours.



(*) Notons que l'orthographe choisie à l'époque différerait de celle que nous connaissons actuellement ("Cadoursienne")



ÉTAT CIVIL

(arrêté au 2 juin 2025)



NAISSANCES

BRUNET Ézio, Laurent, Giani 05/12/2024
CAVAYÉ Chloé, Désirée 15/01/2025
NAVARRO Alice, Renée, Nicole 28/04/2025



DÉCÈS

PELLEGRINO, ép. MONTINA, Thérèse 14/12/2024
TONON, ép. DELAUX, Thérèse, Marie 15/12/2024
BERTELLI, ép. JOURET, Odile, Christianne, Renée 26/12/2024
LAFFORGUE, ép. AVIGNON, Reine Denise Jeanne 04/01/2025
CONSTANS Robert, Joseph, Simon 06/01/2025
LLEBOT, ép. BÉGUÉ, Solange, Madeleine, Marie 06/01/2025
PONTAC Hervé, Adrien, Nicolas 27/01/2025
CASSAN André, Oscar, Louis 31/01/2025
UFFERTE, ép. SCIAOU, Rollande, Jeannine, Marguerite 09/02/2025
ABAT, ép. DE LACVIVIER, Colette, Jeanne, Anne, Marie 11/02/2025
COUSSE, ép. CAUBET, Thérèse, Marie 14/02/2025
ARSEGUÉL, ép. POMPON, Renée Ernestine Paulette 03/04/2025
LÉZAT René, François, Baptiste 24/04/2025
DEDIEU José, Elie 05/05/2025
JULIAN, ép. SIMION, Marthe, Germaine, Léa 17/05/2025
VOLLET Henri, Eugène, Louis 18/05/2025
ESCALAS, ép. GRASSET, Louise, Marie, Antoinette 26/05/2025



MARIAGE

LUNA Fabio et UTRILLA MARTINEZ Virginia 18/01/2025
CAPOT Charles et JADOT Mégane, Betty 01/03/2025
MEIFFREN Pierre, Charles, Marie et WATTEBLED Monia, Pierrette, Germaine 03/05/2025

Mairie de Cadours - 2 rue Dastarat - 31480



Tel : 05.61.85.60.01

Courriel : cadours.accueil@mairie-cadours.fr

Site Internet : www.mairie-cadours.fr

La mairie est ouverte aux horaires suivants:

- Lundi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Mardi 9h à 12h / 13h30 à 18h
- Mercredi 9h à 12h / 13h30 à 17h
- Jeudi Fermé au public / 13h30 à 18h
- Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h

Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

l'équipe communication municipale :

Marc JULIAN, Céline FLAMANT, Michèle PONTAC, Régine SACAREAU, Cédric DIANA,
Vincent HAMONIAUX, Maryse INGHILLERI, Baptiste LAFFONT

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

